

Soutien inconditionnel de **FO** aux fonctionnaires stagiaires

Alors que des assemblées générales se sont réunies comme à Grenoble et Dijon, Lyon, que d'autres sont prévues à la rentrée des vacances scolaires, Paris, Créteil et Versailles, que des pétitions sont en cours comme à Bordeaux, Agen, Madame la ministre et son cabinet ne se donnent même pas la peine de répondre !

Et pour cause !

Qui a maintenu la masterisation des concours à laquelle FO s'oppose depuis 2010 ?

Qui a mis en place l'usine à gaz des ESPE avec des fonctionnaires stagiaires à mi-temps, soumis aux contraintes d'une formation comme s'ils étaient des étudiants ?

Qui a construit une formation infaisable, qui met toutes et tous en difficulté ?

Qui ne veut pas voir que le nombre de démissions des stagiaires dans le premier degré est passé de 1% en 2012-2013 à 3,18% en 2015-2016 et de 1,14 % à 2,48 % depuis 2012 dans le second degré¹? Que le nombre de refus de titularisations dépasse les 15% ?

Oui, la ministre ferait bien d'entendre la voix des professeurs au lieu de l'ignorer et de laisser la liberté de manœuvre aux structures locales avec leurs règlements coercitifs où même le droit de s'absenter avec justificatif remettrait en cause la titularisation.

La FNEC FP-FO soutient pleinement les revendications des fonctionnaires stagiaires. Elle a déposé un préavis de grève national pour couvrir toutes les situations.

La FNEC FP-FO saisit à nouveau Madame la ministre et demande la réouverture en urgence de ce dossier. Il est temps d'en finir avec la masterisation des concours, et avec le référentiel de compétences des métiers du professorat qui font des modalités de titularisation un couperet insupportable.

C'est à ces seules conditions que les concours enseignants seront de nouveau attractifs, alors que des disciplines sont désertées, des centaines de postes non pourvus.

FO appelle les fonctionnaires stagiaires à se réunir avec le syndicat, à établir les revendications. Leur statut doit être respecté. Leurs revendications doivent être satisfaites.

¹ Rapport du Sénat préparatoire à la loi de finances – enseignement scolaire déposé le 24.11.2016